



Bâtir le *Nunavut* ensemble

GOVERNEMENT
DU NUNAVUT

Priorité d'embauche

La priorité est accordée aux Inuits du Nunavut.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Commis-interprète

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux personnes Inuites du Nunavut résidant à Iqaluit.

Échelle salariale : 67 386 \$ à 76 488 \$ IQALUIT, NU

N° de réf. 10-507610

Clôture : 3 février 2023

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

**Coordonnateur de la surveillance
et de l'évaluation de programmes**

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux personnes résidant à Iqaluit.

Échelle salariale : 97 372 \$ à 110 510 \$ IQALUIT, NU

N° de réf. 09-507612

Clôture : 3 février 2023

Veillez noter que les postes situés à Iqaluit sont admissibles à une indemnité de vie dans le Nord de 16 008 \$ par année.

Postuler au : Ministère des Ressources humaines,
Gouvernement du Nunavut, C. P. 1000, Succursale 430,
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0. Tc : 867 975-6220.

Tél : 867 975-6222. Sans frais : 1 888 668-9993.

Courriel : gnhr@gov.nu.ca

(Veillez indiquer le n° de réf. dans l'objet de votre courriel.)

Les descriptions de poste peuvent être obtenues par télécopieur, par courriel ou en ligne. Une vérification du casier judiciaire pourrait être exigée pour certains emplois. Un dossier judiciaire n'entraîne pas nécessairement le refus d'une candidature.

Notez que l'utilisation du masculin n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.